



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 29962

Texte de la question

M. André Thien Ah Koon attire tout particulièrement l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la réduction prévue par Bruxelles de 29 % de la production de sucre français. Ce faisant, le quota de la Réunion devrait diminuer de 2 %, de même que le prix du sucre enregistrera une baisse pour être compétitif sur le marché mondial. Dès lors, il lui paraît opportun de prévoir des mesures compensatoires qui pourraient prendre la forme d'une prime au transport, du champ au centre de transfert, d'un montant significatif à la tonne, et d'une aide à la replantation et à l'entretien des parcelles. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui indiquer quelles suites il entend réserver à ces suggestions.

Texte de la réponse

Pour la 3^e campagne sucrière consécutive, depuis la mise en oeuvre de l'accord agricole du GATT, l'Union européenne respecte ses engagements en matière d'exportations de sucre subventionnées. Aucune réduction des quotas sucriers n'est donc d'actualité tant en métropole que dans les DOM. La renégociation du nouveau programme Poseidom est par ailleurs l'occasion de redéfinir les aides à la filière canne-sucre des DOM, en vue de consolider leur économie sucrière. A cet effet, le ministère de l'agriculture et de la pêche prépare de nouvelles propositions visant à transférer vers les fonds structurels les deux aides qui ont prévalu jusque-là dans le dispositif Poseidom, article 17 : l'aide aux travaux d'amélioration foncière et l'aide aux actions de replantation ; à instaurer dans le Poseidom une nouvelle aide au bon entretien de la sole cannière, et insérer dans ce dispositif les superficies nouvelles gagnées sur les terres en friche ainsi que, à la Réunion, sur les terres récupérées grâce au basculement des eaux ; à introduire dans le Poseidom une aide au transfert des cannes du bord du champ au centre de réception (balance), pour compenser un handicap spécifique à la production de canne dans les DOM.

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29962

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mai 1999, page 2912

Réponse publiée le : 19 juillet 1999, page 4403